



Le Tir à l'Arc Choletais a le plaisir de vous inviter à son **concours en salle**

Les 09 et 10 décembre 2023

Sélectif pour les Championnats de France

1^{er} départ uniquement ouvert aux catégories FFH et à la catégorie poussin

Salle Rambourg, rue de Rambourg à Cholet

| | 1^{er} tir | Duels | 2^{ème} tir | 3^{ème} tir |
|----------------------------|----------------------------|--------------|----------------------------|----------------------------|
| Horaires | Ouvert aux FFH Compétition | | | |
| | Samedi après-Midi | Samedi soir | Dimanche Matin | Dimanche après-midi |
| Ouverture du greffe | 13h00 | 17h00 | 8h00 | 13h30 |
| Inspection matériel | 13h20 | 17h20 | 8h20 | 13h50 |
| Entraînement | 13h30 | 17h30 | 8h30 | 14h00 |
| Début des tirs | 14h00 | 17h45 | 9h00 | 14h30 |

Tir ABC ou AB/CD selon les inscriptions.

Ouvert uniquement aux catégories sélectives aux championnats de France
Le premier départ est ouvert aux licenciés FFH Compétition (distances et tailles des blasons catégories FFH), aux poussins (places limitées à 8 max). Merci de nous adresser vos feuilles de classification.

Licence compétition obligatoire (FFTA et FFH)

Chaussures de sport obligatoires

Tenue conforme au règlement FFTA

Récompenses : Individuelles et par équipe (voir règlement) à déclarer avant le début des tirs. Toute récompense non réclamée à la remise des résultats restera propriété du club.

Les inscriptions seront prises en compte à réception du règlement à l'ordre du Tir à l'Arc Choletais et sont à envoyer à GARNIER Alexis, 36 Rue Ambroise Paré, 49300, Cholet.

Date limite d'engagement : 05/12/2023. Tout désistement après cette date ne sera pas remboursé.

Votre inscription est validée à réception de votre chèque

| ENGAGEMENTS | | 1 tir | 2 tirs | 3 tirs | Participation Duel |
|--------------------|---------|-------|--------|--------|-----------------------|
| | Jeunes | 6€ | 11€ | 16€ | 2€ |
| | Adultes | 8€ | 15€ | 22€ | 2€ |

Informations :

Pour toute question, contact :

Stéphane Airaud : airaudstephane@yahoo.fr / 06 78 66 42 65 (**Ne pas y envoyer d'inscriptions**)

Des photos seront prises pendant les deux jours du concours, si vous ne souhaitez pas être pris en photo, merci de le préciser au greffe.

Les blasons restent la propriété du club.

Buvette sur place et tombola pour chaque départ, commande de pizzas possible le samedi soir

Au plaisir de vous retrouver lors de notre concours !

La feuille d'engagement pour les archers FFTA est à retourner à :

Alexis Garnier
36 rue Ambroise paré
49300, Cholet

Informations : alex49gar@icloud.com
Date limite d'engagement : **05/12/2023**

Les inscriptions seront prises en compte à réception du règlement à l'ordre du Tir à l'Arc Choletais
POUR LES INSCRIPTIONS AUX DUELS DU SAMEDI SOIR MERCI DE FAIRE UN REGLEMENT SEPARÉ.

Inscription Duel (Faire un règlement séparer de celui pour la compétition)

| Nom et Prénom | Licence | Catégorie | Arc | Participation duel | Mise |
|----------------------|----------------|------------------|------------|---------------------------|-------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Alexis Garnier
36 rue Ambroise paré
49300, Cholet

Informations : alex49gar@icloud.com
Date limite d'engagement : **05/12/2023**
Tout désistement après cette date ne sera pas remboursé

Les inscriptions seront prises en compte à réception du règlement à l'ordre du Tir à l'Arc Choletais.

NOM DU CLUB

RESPONSABLE _____ TELEPHONE

Règlement des duels - Samedi Soir après le 1^{ème} tir

Le maximum d'inscrits sera le quadruple du nombre de cibles que l'on pourra installer dans la salle (4 archers par cible, A contre B, C contre D). **Priorité aux archers ayant participé aux départs précédents les duels** mais les archers qui souhaiteraient ou ne pourraient participer qu'aux duels pourront le faire, en fonction des places restantes et dans l'ordre d'inscription.

4 catégories possibles :

- Les benjamins et les minimes filles et garçons sont regroupés dans une même catégorie, sur trispot de 60. Arc Classique uniquement, bien-sûr !
- Les cadets, les juniors, les S1, les S2 et les S3 femmes et hommes Classique sont regroupés dans une même catégorie, sur trispot de 40. - Les cadets, les juniors, les S1, les S2 et les S3 femmes et hommes Poulies sont regroupés dans une même catégorie, sur trispot de 40 poulies.
- Les cadets, les juniors, les S1, les S2 et les S3 femmes et hommes Bare-Bow sont regroupés dans une même catégorie, sur trispot de 40.

Les duels, dans une catégorie, ne seront mis en place que pour un minimum de 4 archers.

Pas de récompense, 2€ l'inscription.

Les duels sont organisés sous la forme de montante-descendante : victoire, on avance d'une cible, défaite, on descend d'une cible et le duel suivant peut commencer.

Le classement de départ est basé sur le classement du tir précédent, les archers n'y ayant pas participé sont placés à la fin du classement, selon l'ordre d'inscription.

| | | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Cible 1 A-B | Cible 1 C-D | Cible 2 A-B | Cible 2 C-D |
| 5 ^{ème} - 4 ^{ème} | 6 ^{ème} - 3 ^{ème} | 7 ^{ème} - 2 ^{ème} | 8 ^{ème} - 1 ^{er} |
| Cible 3 A-B | Cible 3 C-D | Cible 4 A-B | Cible 4 C-D |
| 12 ^{ème} - 13 ^{ème} | 11 ^{ème} - 14 ^{ème} | 10 ^{ème} - 15 ^{ème} | 16 ^{ème} - 9 ^{ème} |

Et ainsi de suite, tous les 8 archers, en fonction du nombre de cibles ... 3 duels minimum, quelques duels pourront être ajoutés en fonction de l'heure. Les duels sont organisés selon le règlement FFTA.

Arcs Classiques et Arcs Nus :

- Le match se déroule sur un maximum de 5 sets de 3 flèches chacun (1 volée de 3 flèches = 1 set)
- Le vainqueur de chaque set (c'est-à-dire l'archer ayant le plus haut score à l'issue des 3 flèches) marque 2 points. Le perdant marque 0 point. Si les deux archers sont à égalité, ils marquent chacun 1 point.
- Le vainqueur du match est déterminé par le nombre des sets gagnés, donc par le premier archer atteignant 6 points.

Arcs à Poulies :

- Le match se déroule en 5 volées de 3 flèches, aux points et non en sets. Le vainqueur du match est déterminé par le total des points.
- En cas d'égalité de points ou de sets à la fin du match, il sera procédé à un tir de barrage selon le Règlement International :
- Arc Classique : à l'issue du barrage, le vainqueur du match marque un point de set supplémentaire (le score final du match est 6-5).

Règlement du tir en équipe

Et si, pour une fois, les limites des clubs disparaissaient ?

Il s'agit d'un tir en salle respectant le règlement de la FFTA et qui reste ainsi sélectif aux Championnats de France. Les blasons correspondent donc aux blasons officiels, en fonction de la catégorie de l'archer.

Les équipes sont à composer **en fonction des envies** des archers. Pour une fois, une équipe ne représente pas un club mais offre à chacun la possibilité de tirer avec les archers dont il a envie.

Quatre types d'équipe sont reconnus et les équipes sont composées de trois ou quatre archers.

Au minimum, deux clubs doivent être représentés. Seuls les trois meilleurs scores seront pris en compte.

- **Equipe Arc à poulies** : tout archer des catégories allant de cadet à super-vétéran, mixité possible

- **Equipe Jeunes classiques** : tout archer des catégories allant de benjamin à junior, mixité possible

- **Equipe Arc Classique** : tout archer des catégories allant de junior à super-vétéran, mixité possible

- **Equipe Barebow** : tout archer des catégories cadets et scratch, mixité possible .

Les membres d'une même équipe doivent concourir sur un même départ. Ainsi, un archer peut être intégré dans autant d'équipes que de départs auxquels il participera.

La participation de ces archers à une ou plusieurs équipe(s) n'empêche en rien un club de présenter une fiche de DR.